

ARRETE n°2026-152-A
PORTANT OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

BOEUF A LA PLAGE
Parking des Arènes, Fronton

Le Maire de VIEUX-BOUCAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2212-1 et 2,
VU la demande de la FDSEA des Landes et la FFCL en coordination avec la Mairie et le Comité d'Animation de Vieux-Boucau pour l'organisation de la journée « **LE BOEUF A LA PLAGE** » le **jeudi 16 juillet 2026**,

CONSIDERANT qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique,

ARRETE

Article 1 : A l'exception des véhicules et des installations nécessaires à l'organisation de la manifestation, le stationnement et la circulation sont interdits sur la partie du parking des Arènes attenante à l'avenue du Junka à partir du mercredi 15 juillet 2026 15h jusqu'au vendredi 17 juillet 2026, 2h.

Article 2 : La FDSEA est autorisée à occuper le domaine public du fronton de Vieux-Boucau, le jeudi 16 juillet 2026 de 17h à 2h.

Article 3 : Des barrières et des panneaux seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 4 : La Directrice Générales des Services, les agents de police municipale, les Gendarmes de Soustons et les agents des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vieux-Boucau,
Le 11 juin 2026



Le Maire,

- Peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette décision qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Place de la Mairie
40480 Vieux-Boucau Port d'Albret

Tél. 05 58 48 13 22
Courriel mairie@vieuxboucau.fr
Site www.vieuxboucau.fr